

MOBILISEZ LE 8 MARS

POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, POUR EN FINIR AVEC LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, AU TRAVAIL COMME LA MAISON



POUR en finir avec les violences sexistes et sexuelles

Le procès des 51 violeurs de Gisèle Pélicot rappelle que **les violeurs sont des hommes ordinaires et que la culture du viol persiste**. Le procès de l'ex-chirurgien Le Scouarnec, accusé de 300 viols et agressions sexuelles, en est une nouvelle occasion. Mais combien de viols et de violences non traitées par la justice ? Les violences obstétricales et gynécologiques sont invisibilisées. Ces violences touchent les femmes sujettes à diverses oppressions (femmes issues de l'immigration, sans papiers, précarisées, porteuses de handicap, lesbiennes, bi et trans...) que renforcent les discours d'où qu'ils viennent, du gouvernement à l'extrême droite. Le travail ne fait pas exception. **Nous continuons à compter nos mortes faute de volonté politique.**

- l'égalité salariale et de carrière entre les femmes et les hommes,
- la revalorisation des métiers féminisés,
- la diminution du temps de travail chaque jour, chaque semaine et tout au long de la vie,
- la retraite à 60 ans max, et moins pour les métiers pénibles.

- une loi cadre, 3 milliards maintenant !
- une politique de lutte contre les stéréotypes et pour l'éducation sexuelle, à l'école, au travail, dans les médias,
- le renforcement des services publics et les missions de service public de proximité,
- le recrutement massif de professionnel.les formé.es en matière d'accueil, d'accompagnement des femmes et des enfants victimes de violences.

POUR l'égalité au travail

Les violences économiques persistent : des salaires en moyenne toujours inférieurs de 25% à ceux des hommes, 80% des temps partiels et des temps non complets occupés par des travailleuses, 57% des Smicards sont des Smicardes, seuls 43% des emplois de cadre occupés par des femmes, alors qu'elles sont plus diplômées, des pensions de retraite de droit direct 38% moins élevées en moyenne que celles d'hommes. L'allongement de la carrière et le recul de l'âge de départ à la retraite pénalisent particulièrement les femmes (retraite pour invalidité...). La charge et les horaires de travail ne permettent toujours pas d'articuler vies professionnelle et personnelle. **L'organisation du travail, et la prévention des risques professionnels restent sujettes à une vision masculine et patriarcale.**

POUR le partage juste et égal des tâches domestiques

95 % des congés parentaux sont pris par les femmes. 30 % des travailleuses réduisent leur activité professionnelle à l'arrivée du 1er enfant. Le faible nombre de places en crèche empêche toujours de nombreuses femmes d'accéder au travail. Les femmes continuent à s'occuper de leurs parentèles âgées. **L'extrême droite et la droite extrême incitent à renvoyer les femmes à la maison.**

- la création de 200 000 places en crèche et d'un service public de la petite enfance,
- la création d'un service public national de l'autonomie et du 4ème âge,
- l'incitation à la prise du congés parental par les hommes et du congés de paternité.

POUR l'accès réel aux droits sexuels et reproductifs

- le droit réel à la contraception et à l'IVG,
- la conquête d'un congé de cycle hormonal, dont menstruel,
- la création d'un congé pour interruption de grossesse, volontaire ou non.

Si la liberté d'avorter a été constitutionnalisée, la fermeture de structures de santé de proximité et la baisse des subventions aux associations telles que le planning familial, remettent en cause l'exercice réel du droit à la contraception et à l'IVG. Les femmes doivent pouvoir disposer de leur corps, de même que les problématiques spécifiques de santé doivent être prises en compte dans le droit. **Les collectivités territoriales qui ouvrent des droits extra-légaux sont systématiquement attaquées par l'Etat, les contraignant à renoncer à de nouveaux droits pour la santé et les conditions de travail des femmes et minorités de genres.**

**Pour toutes ces raisons et
bien d'autres,
nous devons plus que
jamais nous mobiliser pour
nos droits.**



**Le 8 mars, toutes et tous en
grève et dans l'action !**

Fédération SUD Collectivités Territoriales

31 rue de la Grange aux Belles - 75 010 PARIS

tel : 01 58 39 32 09 - mèl : fedesudct@gmail.com - www.sud-ct.fr